

géologue de reconnaître ses limites et de s'efforcer de parfaire ses compétences. La meilleure façon d'y parvenir reste encore de poser des questions à son maître de stage, bien sûr, mais aussi aux autres stagiaires plus expérimentés et aux géologues de son équipe.

L'Ordre encourage aussi les stagiaires à participer à ses événements. Par exemple, le prochain mini-symposium le 20 octobre prochain offre une occasion de découvrir divers aspects de la géologie tout en favorisant le réseautage.

*voir les NOUVELLES de juillet 2016
<http://www.ogq.qc.ca/files/media/pdf/publications/nouvelles/1607nouvogq.pdf>

Emplois de courte durée et rapport de stage

Quelle que soit la durée d'une période de stage, on produit un rapport de stage et on le soumet à l'OGQ. Les évaluations du Maître de stage dans un rapport de stage périodique ne visent pas à produire une référence ou recommandation du stagiaire auprès de l'Ordre, mais à évaluer ce que le stagiaire a fait durant la période et lui prodiguer des conseils pour s'améliorer. C'est d'ailleurs une des responsabilités du maître de stage en vertu du Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis.

Ainsi, toute période, courte ou annuelle, permet au stagiaire de réfléchir à sa démarche pour atteindre les objectifs du stage et au Maître de stage de dresser, par ses évaluations et commentaires, le portrait de la situation à la fin (ou au renouvellement) de son engagement. De plus, toute période de stage sera considérée à condition qu'un rapport soit soumis à l'Ordre.

Lorsque l'Ordre reçoit un rapport de stage suite à la fin d'un emploi (ou d'un changement de maître de stage), le stagiaire et son (ancien) maître de stage reçoivent un accusé de réception. Ainsi, nous pouvons alors confirmer que l'engagement du maître de stage a pris fin avec la fin d'un emploi.

Conseils pratiques

Aux stagiaires : Dès que vous savez que l'emploi prendra fin, rédigez votre partie des formulaires J11 et J12. Vous les transmettez à votre maître de stage dès votre départ, préférablement AVANT, avec le J13 pour CC et le Tableau des critères, indicateurs, actions et documents qui y

correspond. Aussi, révisez votre portfolio pour voir s'il est complet.

Aux maîtres de stage : Exigez que votre stagiaire vous remette ses formulaires J11, J12, J13 pour CC et le Tableau des critères, indicateurs, actions et documents qui y correspond AVANT de quitter la firme. Révisez son portfolio car c'est vous qui y autorisez le dépôt de documents. Veuillez ensuite compléter vos évaluations et transmettre le tout à votre stagiaire qui nous soumettra son rapport. L'Ordre s'attend à recevoir le rapport de stage dans les 30 jours environ.

Veuillez noter que les fichiers du rapport de stage sont remplis et transmis numériquement.

RAPPEL Validité d'une inscription au stage

Une autorisation d'exercer la géologie sous supervision dans le cadre du stage est valide sous conditions pour une année à compter de la date à laquelle (1) la demande est validée ET (2) que la cotisation est payée pour l'exercice en cours. Les conditions pour que cette autorisation demeure valide sont :

- le stage doit se continuer sans changement de maître de stage;
- le stagiaire doit exercer la géologie en application du Code de déontologie des géologues;
- le stagiaire doit satisfaire aux conditions du stage définies dans le règlement, entre autres en produisant les rapports périodiques requis.

Renouvellement d'autorisation : le stagiaire doit présenter un rapport de stage au moins 2 mois avant sa date anniversaire afin de demander le renouvellement de son inscription au stage et de son autorisation d'exercice.

Il importe de rappeler que le Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis, stipule que le maître de stage doit immédiatement aviser le stagiaire de toute situation l'empêchant d'agir à ce titre. Dans une telle situation, une période de stage prend fin et un rapport de stage doit être produit. Si l'employeur ne met pas le stagiaire à pied pour autant il faut absolument qu'on lui trouve un nouveau maître de stage et que le stagiaire soumette une nouvelle demande d'inscription (et autorisation d'exercice).

FOIRE AUX QUESTIONS

Pour des informations pratiques sur le STAGE, veuillez consulter la page FAQ de notre portail internet : <http://www.ogq.qc.ca/admission/stage/faq>

Votre question n'y est pas? Écrivez-nous à info@ogq.qc.ca



FORMATION CONTINUE

Demande de dispense d'obligation de formation continue

Rappelons que les dispenses de formation continue en vertu de l'article 8 du *Règlement sur la formation continue des géologues* ne sont pas automatiques (sauf pour les retraités et les nouveaux géos; voir le Guide*); vous devez en demander une auprès du Conseil d'administration de l'Ordre en présentant des pièces justificatives.

La présente période de référence 2016-2018 prendra fin le 31 mars 2018. Si vous prévoyez demander une dispense d'obligation de formation continue, veuillez le faire à temps pour obtenir une réponse du Conseil d'administration AVANT la fin de la période de référence.

Les prochaines réunions du CA se tiendront au début de décembre, à la mi-janvier et en mars (date non déterminée). Soyez prévoyants!

* http://www.ogq.qc.ca/files/media/pdf/publications/guides_et_directives/g_maintenir_compétences_v4_2016_0.pdf

OFFRE DE FORMATION CONTINUE À L'ORDRE

Rôle des maîtres de stage dans l'encadrement des géologues stagiaires

17 octobre 2017, Montréal (aux bureaux de l'Ordre)

2 SÉANCES DISTINCTES (am et pm)

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES À 12 PAR SÉANCE

Formatrice : Suzanne Leclair, géo., Chargée d'affaires professionnelles à l'Ordre des géologues

Contexte :

- Le rôle des maîtres de stage dans l'encadrement des géologues est donc essentiel car :
 - les stagiaires doivent s'inscrire au stage afin d'obtenir une autorisation d'exercice et
 - acquérir leur expérience dans un cadre structuré sous la supervision d'un maître de stage.
- Agir efficacement à titre de maître de stage requiert un certain apprentissage.
- L'amélioration du processus d'encadrement des stagiaires s'appuiera sur les échanges constructifs entre l'Ordre et les maîtres de stage.

Clientèle visée : Les géologues :

- qui encadrent des géologues stagiaires à titre de maître de stage en vertu du règlement
- qui jouent un rôle de superviseur intermédiaire entre le stagiaire et le maître de stage
- qui sont susceptibles d'encadrer des stagiaires dans un avenir proche.

VOIR LES DÉTAILS ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION : <http://www.ogq.qc.ca/evenements>

Mini-Symposium de l'Ordre 2017

LE VENDREDI 20 OCTOBRE 2017

8 :30 à 13 :00

HÔTEL HILTON GARDEN INN, 380 RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL ET
EN WEBDIFFUSION

Ce mini-symposium réunira une douzaine de présentateurs qui vous feront découvrir les développements techniques et scientifiques reliés à l'environnement minier, aux ressources et études géologiques, à l'exploration, aux études de matériaux en environnement et aménagement ...et aux explosifs! Les géologues exerçant dans tous les domaines de la géologie sont invités à y participer.

Cette activité contribuera 4 heures de formation en vertu du *Règlement sur la formation continue obligatoire des géologues*. Notez que cette activité est admissible comme dépense conformément au *Règlement sur les dépenses de formation admissibles* en vertu de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (L.R.Q., c. D-8.3, a. 20)

Cette activité est exceptionnellement offerte gratuitement cette année.

[Veillez vous inscrire en ligne](#)

Vous devez vous INSCRIRE EN LIGNE À L'AVANCE pour :

- obtenir le lien web (et l'accès aux présentations après l'événement)
- vous garantir une place à Montréal (100 places max dans la salle)
- obtenir 4 heures de formation continue



VIE PROFESSIONNELLE : SURVEILLER LA RADIOACTIVITÉ ENVIRONNEMENTALE !

La géologie offre des champs d'activités professionnelles des plus diversifiés et cette rubrique a pour but de permettre à notre communauté de les découvrir. Nous vous présentons aujourd'hui le portrait d'un géologue qui a su se créer une niche bien particulière dans le domaine de l'environnement : Monsieur Eric Pellerin, géo., M.Sc., Directeur de la Division de la surveillance du rayonnement, Santé Canada.

Le parcours de M. Pellerin incitera peut-être les stagiaires et géologues en début de carrière à miser sur leur passion, curiosité intellectuelle, compétence et force de réseautage pour s'aventurer hors des sentiers battus de la profession. Il est important de noter que les rencontres professionnelles lors de conférences scientifiques ou techniques favorisent la découverte de nouvelles avenues pour tout géologue.



Monsieur Eric Pellerin, géo. M.Sc.,

Monsieur Eric Pellerin, géo., M.Sc., est membre de l'Ordre depuis sa création et était membre de l'APGGQ depuis 1999. Diplômé de l'Université de Montréal (B.Sc.) en 1994, il obtient un Baccalauréat en géologie de l'UQÀM en 1997 puis une Maîtrise en Science (Hygiène de l'Environnement) de l'Université de Montréal en 1999.

C'est sa passion pour l'aviation qui lui ouvre les portes de la géophysique aéroportée où il aura un coup de foudre pour l'utilisation de la spectrométrie des rayons gamma pour la caractérisation et la cartographie de la radioactivité (d'origine naturelle et anthropique) dans l'environnement.

Suite à une conférence pendant ses études de Maîtrise, M. Pellerin fera la rencontre de médecins-conseil de l'équipe de santé environnementale de la Direction de la santé publique des Laurentides (DSP-L). Rapidement, cette rencontre se transformera en collaboration qui soulignera pour M. Pellerin l'importante contribution que peut apporter la géologie en matière de protection de la santé publique. L'équipe de la DSP-L cherchait alors à valider l'approche utilisée pour la gestion de l'exposition publique au radon dans la région d'Oka au Québec. Les travaux réalisés par l'équipe de la DSP-L contribueront à initier de nouvelles réflexions en matière de santé publique et de gestion de risques au Québec et à l'adoption de mesures qui auront des retombées sur le code du bâtiment et qui pousseront éventuellement le gouvernement fédéral à procéder à la réévaluation de la ligne directrice canadienne en matière d'exposition au radon.

En 2001, la carrière de M. Pellerin prend une nouvelle direction. Suite aux événements tragiques du 11 septembre, le Gouvernement fédéral doit revoir ses capacités à gérer les catastrophes et M. Pellerin rejoint l'équipe de Santé Canada qui est chargée de mettre en place un cadre de gestion pour la coordination des capacités fédérales à intervenir lors d'urgences nucléaires, qu'elles soient d'origines accidentelle ou dues à des intentions malveillantes.

En 2004, il assumera le leadership de la Section de la coordination des évaluations techniques (urgences nucléaires) du Bureau de la radioprotection (Santé Canada) puis, en 2009, on lui offre la direction de la Division de la surveillance du rayonnement, poste en gestion qu'il occupe toujours en ce moment.



Dans cette fonction, M. Pellerin dirige un groupe de 29 scientifiques et techniciens qui exécutent le mandat de surveillance et du suivi national de la radioactivité environnementale. Ce mandat inclut la gestion et les opérations de plus de 100 stations de surveillance réparties sur l'ensemble du territoire canadien incluant l'Arctique, de deux laboratoires nationaux d'analyse des radioisotopes ainsi que de l'exécution au nom du Canada du mandat de surveillance des radionucléides atmosphériques sous le régime de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE*) de l'Organisation des Nations Unies.

Ce mandat de surveillance et de suivi des radionucléides dans l'environnement vient supporter le mandat du Gouvernement du Canada sous le Plan fédéral d'urgences nucléaires (PFUN) et offre un support scientifique et technique en matière de détection et de caractérisation de la radioactivité dans l'environnement pour 20 Ministères et Agences du Gouvernement fédéral lors d'activités de routines ou pendant des urgences ou crises nationales ou internationales.

Pour en savoir plus : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/contaminants-environnementaux/radiation-environnementale.html>

*OTICE: Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires; TICEN (sur la figure c-après) :Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Propos recueillis par Suzanne Leclair, géo., Chargée d'affaires professionnelles. L'Ordre remercie Monsieur Pellerin de sa collaboration. Notez que le choix des géologues pour cette chronique est aléatoire, circonstanciel et découle généralement d'une récente communication ou rencontre d'inspection professionnelle. Vous voulez suggérer quelqu'un pour une prochaine rubrique? Contacter le secrétariat de l'Ordre!

MEMBRES

Le 5 octobre 2017, l'Ordre compte 1159 membres dont 895 géologues et 181 géologues stagiaires auxquels s'ajoutent 41 géologues inactifs, 39 géologues retraités et quatre membres honoraires. Lors de la réunion du 1^{er} août et du 3 octobre 2017, le Conseil d'administration a délivré 12 permis, 10 permis temporaires et 2 permis restrictif temporaire. Depuis le 13 juin dernier, 12 géologues et 38 stagiaires se sont inscrits (ou réinscrits) auprès de l'Ordre, accueillons donc:

		Stagiaires		Géologues	
Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom
Albert	Sydney	Leghay	Stéphanie Isabelle Elisabeth	Ballesteros Rubio	Oscar Andrés
Anctil-Raymond	Simon	Maltais-Hardy	Clémence	Chamanje	Joseph
Audet	Richard	Marleau	Jonathan	Coyle	Phillip Terrence
Baldé	Mamadou Bailo	McMillan	Clyde	Debreil	Julie-Anais
Beaudette	Mélanie	Meunier	Éric, B.	Hardy	François
Bureau	Yann	Mouhcine-Couture	Nadia	Lemonde	Alain
Caté	Antoine V.	Nour Ayeh	Abdourahman	Leroux	Daniel Clifford
Champagne	Isabelle	O'Donnell	Matthias	Pagé	Philippe
Coulombe	Olivier	Ouedraogo	Yannick M. D.	Pintson	Hillar
Dean	Sarah	Richer	Mathieu	Richan	Lindsay Ann
Farrell	Sarah	Roy	Joanie	Taghya	Lhoucin
Germain	Mélanie	Royer	Yannick	Tremblay	Laurie
Germain	Rémi	Saadi	Nassima		
Goze	Okoua Jean Marc	Salim Amaral	Luiz Felipe		
Groulier	Pierre-Arthur	Séjourné	Brianna L.		
Hall	Marshall	Sofonio	Kassandra		
Iredale	Adrien	Tshebwe Katende	Jean Bill		
Kone	Abdoul Aziz Toutou	Valette	Manon A. R.		
Lafranceschina	Meganne M.	Yuen	Ka Ming		

RADIATION

Le nom de 3 géologues ont été retirés du Tableau des membres. Ces radiations sont administratives et sont indiquées comme telles au dossier de ces personnes.

Nom	Prénom	Permis	Ville	Motif
Bekoa	Étienne	1669	Laval	Démission
Lefebvre	Christian	1234	Montréal	Non-paiement
Pirzada	Afzaal Ahmed	1917	Surrey, B.C.	Échéance de permis temporaire

In Memoriam



L'Ordre a récemment a été informé du décès de Pierre Fréchette en février 2017 à Québec, à l'âge de 68 ans. Monsieur Fréchette a gradué de l'Université de Montréal en 1971. Certains d'entre vous l'auront connu lors de son passage à Hydro-Québec en 1977-79 où il réalisa des investigations géologiques et géotechniques pour le projet Grande Baleine. Monsieur Fréchette avait ensuite enseigné au cegep André-Laurendeau avant de faire carrière au Ministère des transports du Québec à compter de 1987 dans le domaine de l'exploitation de sources de granulats.

NOTES DIVERSES

Nouvelles de l'Ordre des ingénieurs

Vous verrez sous peu, si ce n'est déjà fait, des communications concernant de nouvelles orientations à l'Ordre des ingénieurs. Comme vous devez le savoir, suite à plusieurs controverses découlant de la Commission Charbonneau, l'Ordre des ingénieurs a eu des réunions houleuses et a été placé en tutelle par l'Office des professions. C'est pourquoi l'Ordre des ingénieurs a décidé de recentrer son action sur sa mission première de protection du public. Les communications que vous verrez concernent donc les initiatives associées à cet objectif. Il est de l'intérêt de tous que l'Ordre des ingénieurs mène à bien les actions en vue de ces objectifs et nous leur souhaitons tout le succès.

Clôture d'un chapitre réglementaire

Par décret publié dans la Gazette officielle le 23 août dernier, le Règlement sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des géologues du Québec a été abrogé.

Bonnes pratiques en authentification des documents

Afin de faciliter le travail des géologues, un aide-mémoire d'une page a été produit afin de résumer les diverses options et obligations concernant l'authentification des documents. Cet aide-mémoire est un outil complémentaire aux Directives sur l'authentification et se trouve sur le portail de l'Ordre sous l'onglet « Publications ».

Granulats pour le béton

Suite aux problèmes rapportés dans certaines régions liés à la présence de sulfures dans des granulats pour

le béton, et pour répondre à un besoin signalé par la *Garantie pour la construction domiciliaire*, l'Ordre a publié une nouvelle directive à l'intention des géologues et de leurs clients. Vous pouvez trouver la *Directive : Caractérisation des granulats et de leurs sources en vue de leur utilisation dans le béton* sur le portail de l'Ordre sous l'onglet « Publications ».

Informations sur l'eau au MDDELCC

Sachez qu'un nouveau numéro du Bulletin « Eaux municipales » est disponible en ligne (voir le lien à <http://ogq.qc.ca/membres/documents-utiles>).

Vous pouvez aussi trouver une foule d'informations sur les règlements et les procédures concernant l'eau souterraine à <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/inter.htm>.

Déontologie et emploi de «stagiaires»

Le STAGE, ça ne concerne pas que les stagiaires!

Le Code de déontologie (art. 2) confère aux géologues l'obligation d'assurer que toute personne décrite comme «stagiaire» soit vraiment un stagiaire inscrit comme tel auprès de l'Ordre. C'est -à-dire une personne qui détient une confirmation écrite de son inscription avec une autorisation d'exercice sous la supervision d'un maître de stage désigné. L'Ordre transmet au maître de stage une copie de cette lettre.

L'inscription et l'autorisation sont valides un an si les conditions du stage ne changent pas (voir détails à la section «Le STAGE»). Si, dans votre contexte de travail, une personne semble être «stagiaire», sachez qui est son maître de stage. Son maître de stage sera quelqu'un d'impliqué dans le projet sur lequel travaille le stagiaire (pas le maître de stage d'un ancien emploi).

Notarius innove Notarius innove en introduisant *CertifiO Manager*, une petite application desktop qui remplace le besoin d'installer Java pour l'accès à votre compte ainsi que pour l'activation ou la récupération d'une signature numérique *CertifiO*.

Java pose un défi dans de nombreuses organisations; il n'est supporté que par Internet Explorer et Safari et la version Java 9, prévue pour le 21 septembre, sera incompatible avec nos solutions.

Avec *CertifiO Manager*, nos clients n'auront plus besoin d'installer Java et pourront utiliser le navigateur de leur choix!

Quel est l'impact sur l'expérience utilisateur?

Le déploiement a débuté et se fera progressivement au cours des *5 prochaines semaines*. Lors de la première utilisation, l'installateur de *CertifiO Manager* sera téléchargé automatiquement et l'utilisateur sera invité à lancer l'installation.

Des questions?

Consultez l'[article à ce sujet](#) sur notre site web. Si vous éprouvez des difficultés lors l'accès à votre compte, au portail de gestion ou lors de l'activation à votre signature numérique *CertifiO*, n'hésitez pas à [nous contacter!](#)

Nouveautés!

Essayez la nouvelle version de *ConsignO Cloud*, notre plateforme de signature électronique de confiance, gratuitement pour 60 jours. [En savoir plus.](#)

RUBRIQUE LÉGÈRE, MAIS SÉRIEUSE : Men (Not) at Work

C'est le titre d'une chronique parue dans l'édition d'automne du magazine *Nuvo*. On y rapporte l'étude de 2013 de Carl Benedikt Frey et de Michael Osborne de l'Université Oxford selon laquelle 47% des emplois seraient appelés à disparaître suite à l'implantation de processus d'IA, d'automatisation et de robotisation. Fabian Beiner a créé un site web qui utilise la base de données statistiques des emplois aux É.U. en fonction des résultats de cette étude et qu'on peut interroger par type d'emploi.

Le lien du site est: <https://www.replacedbyrobot.info/search?q=geologist>

Cette base de données ne concerne que les statistiques d'emplois aux É.U. mais l'information est intéressante et on indique également le salaire moyen. J'ai fait la recherche pour «géologue » et voici une compilation des résultats:

Poste	% Chance d'automatisation	Nombre d'emplois (ÉU)	Salaire moyen (US\$)	Taux horaire moyen (US\$)
Ingénieur géologue	63	30420	106 390	51
Géologue en environnement				
Géologue en protection environnementale				
Géologue de terrain				
Géologue marin				
Géologue de projets				
Géologue chercheur				
Géologue de mine				
Géologue	14	6940	103 010	49
Géologue d'exploration				
Hydrogéologue	1.4	6300	83 740	40

Bref, il aurait été intéressant que cet outil soit aussi applicable aux statistiques d'emplois du Canada et selon les résultats de cette étude de 2013, les robots hydrogéologues américains ne sont pas pour demain! À noter qu'il n'y avait pas d'information disponible pour les hydrogéologues sénior.



Louis R. Bernier géo, MScA., PhD